



# MCPA AMINE 600

# FICHE TECHNIQUE

## 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: MCPA Amine 600  
Utilisation du produit: Herbicide phénoxy pour mauvaises herbes à feuille large.  
No. de code du produit: 31432

Fabricant/Fournisseur: LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC  
789 Donnybrook Drive  
Dorchester, Ontario N0L 1G5

Entrée en vigueur: 19-juin-2015

Ce produit est réglementé en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires.

## 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### Effets de la Surexposition:

Voies d'exposition: Inhalation, contact avec les yeux, contact avec la peau, ingestion.  
Inhalation: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.  
Contact avec les yeux: Peut provoquer une sérieuse irritation des yeux et endommager la cornée, qui peut affecter la vision de façon permanente ou même rendre aveugle.  
Contact avec la peau: Provoque l'irritation de la peau.  
Ingestion: La toxicité orale d'une seule dose est modérée; elle peut causer l'irritation ou l'ulcération gastro-intestinale.

## 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
(4-chloro-2-methylphenoxy) acide acétique	94-74-6	51,78 – 54,98
Autres ingrédients		45,02 – 48,22

Les ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux.

## 4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Appliquer la respiration artificielle SEULEMENT si la respiration a cessé. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Ingestion: En cas d'ingestion, provoquer le vomissement immédiatement en administrant deux verres d'eau et stimulant la gorge avec le doigt. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche si la personne est inconsciente.

Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pendant 5 - 10 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer.

Yeux: En cas de contact, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant 5 -10 minutes. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Soins médicaux d'urgence: Le traitement est basé sur le jugement d'un médecin d'après les réactions du patient. Il n'y a pas d'antidote spécifique.

**5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

Risques d'incendie ou d'explosion:	Des vapeurs nocives peuvent se former dans des conditions d'incendie. Retenir l'eau utilisée pour combattre l'incendie afin d'éviter la contamination des sources d'eau.
Moyens d'extinction:	CO <sub>2</sub> , mousse, eau pulvérisée, poudre sèche. (Cependant, ne pas utiliser la poudre sèche au soda.)
Risques de produits comburants:	Pas disponible
Produits dangereux de combustion:	Vapeurs nocives (HCl et amines) dans des conditions d'incendie.
Moyens d'extinction spéciaux:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables.

**7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants.  
Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près des engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

**8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Limites d'exposition:**

(4-chloro-2-méthylphénoxy) acide acétique

LD50-ORALE:	737 mg/kg rat
LD50-CUTANÉE:	> 2 000 mg/kg lapin
T.L.V. (ACGIH):	15 mg/m <sup>3</sup> (MCPA Acide)
LC50:	Pas disponible

**Contrôles**

d'ingénierie :	Ventilation locale requise.
Appareil oculaire :	Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.
Appareil respiratoire :	Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire (approuvé par NIOSH/MSHA) contre les brumes est recommandé.
Protection de la peau (bras et mains) :	Des gants de CPV ou de caoutchouc.
Protection de la peau (pieds) :	Des bottes de caoutchouc.
Protection de la peau (corps) :	Une combinaison de travail.
Autres protections personnelles:	Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôle, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifiques pour votre lieu de travail.

24 h sur 24 : **1-800-561-8273** Autre numéro d'urgence (Canutec) : **1-613-996-6666** (à frais virés)

**9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique:	Liquide
Apparence et odeur:	Brun, odeur de poisson
Poids spécifique: (@ 20 °C)	1,1448
Densité de vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité dans l'eau:	Miscible
Solubilité dans des liquides:	Pas disponible
Point de congélation:	-3°C
Volatilité en % par volume:	Pas disponible
Point d'ébullition:	100°C
Seuil de l'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux d'évaporation:	Pas disponible
pH:	8,1-8,5
Viscosité:	34,4 cps @ 20°C
Point d'éclair et méthode de détermination:	(°C)>100°C (Tag coupelle fermée)
Limite d'inflammabilité (% en air):	Inférieure: pas disponible Supérieure: pas disponible
Température d'auto-ignition:(°C)	Sans objet

**10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Température de décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à éviter:	Acides, agents oxydants
Produits de décomposition dangereux:	Chlorure d'hydrogène et oxydes d'azote peuvent former dans les conditions d'incendie.
Polymérisation ou condensation dangereuse:	Ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Dans des températures élevées, le produit peut bouillir et ensuite s'enflammer.

**11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Absorption cutanée:	Cutanée aiguë LD50 (rat) >5000 mg/kg
Ingestion:	Orale aiguë LD50 (rat) 1611 mg/kg
Inhalation:	CL50: Pas disponible
Effets de l'exposition chronique:	L'exposition prolongée peut porter atteinte au foie, aux reins, aux intestins et avoir des effets sur les muscles. D'autres signes et symptômes d'une exposition prolongée sont des vomissements, des nausées, des crampes abdominales et des diarrhées.
Effets chroniques / cancérogénicité:	Le Centre International de recherche sur le cancer (CIRC) place l'exposition aux herbicides de type chlorophénoxye dans la classe des carcinogènes 2B ; il existe peu de preuve de la cancérogénicité sur les humains. Des études alimentaires plus récentes sur la longévité des rats et des souris n'ont démontré aucun potentiel carcinogène pour MCPA.
Toxicité sur la reproduction:	Des études sur les animaux ont démontré des effets sur les testicules et une baisse dans la fertilité des mâles.
Tératogénicité:	Des études avec MCPA sur des animaux de laboratoire ont démontré une diminution du poids foetal et un retard de croissance de la progéniture, à des doses toxiques pour les mères de ces animaux.
Mutagénicité:	Il y a eu quelques résultats positifs et quelques résultats négatifs, mais la tendance démontre le fait que MCPA ne soit pas mutagène.

**12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Ces données sont tirées d'études sur un produit similaire MCPA DMA.**

CL50 (mg/L) 96-heures : 230 (Truite arc-en-ciel)  
 96-heures CL50 (mg/L) : 310 (Crapet arlequin)  
 48-heures EC50 (mg/L) : 190 (Daphnées)  
 DL50 Orale (mg/kg) : 390 (Caille)  
 CL50 Diète (ppm) : >5620 (Canard colvert)

**Information sur le devenir chimique :** MCPA DMA se dissocie rapidement en MCPA de base dans l'environnement. Dans le sol, MCPA est dégradé par l'activité microbienne avec une demi-vie typique d'environ 10 à 14 jours.

**13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne jamais éliminer les résidus dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

**14: INFORMATION SUR LE TRANSPORT**

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses.

**15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

Numéro d'enregistrement Loi sur les produits antiparasitaires:	31432
Pour de plus amples renseignements, composer le:	1-800-328-467
Etat de la fs: remplace la fs datée du:	nouveau

**16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Classification Simdut:	D2B
Avis:	Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec toute autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et Loveland Products Canada Inc. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.